



Le rôle des écoles dans
le maintien de la
sécurité des enfants :

Guide de discussion

French translation courtesy of Le Conseil
scolaire FrancoSud



calgary & area child advocacy centre

Le rôle des écoles dans le maintien de la sécurité des enfants :

Guide de discussion

À l'automne 2015, le Sheldon Kennedy Child Advocacy Centre (SKCAC) a effectué un sondage en ligne auprès d'un ensemble diversifié de huit conseils scolaires afin d'évaluer le niveau de confiance du personnel pour reconnaître un cas de maltraitance potentiel et pour comprendre les facteurs influant sur la décision de le signaler à Children's Services.

Les résultats clés du sondage incluent notamment le fait que :



- Alors que 47% du personnel des écoles soupçonnait un cas de maltraitance chez au moins un élève, **48% seulement signalaient leurs inquiétudes** à Children's Services.
- Seuls 12% des membres du personnel ont confiance en leur capacité à reconnaître un cas de maltraitance; 28% en leur capacité à réagir face au dévoilement d'un cas de maltraitance; 27% en leur capacité à signaler un cas de maltraitance et 26% en leur capacité à soutenir un élève ayant été maltraité.

Une fois ces résultats partagés avec les conseils scolaires participants, leurs directions générales ont demandé à ce qu'un « outil » à l'usage du personnel soit conçu pour clarifier les procédures requises en vertu du « Devoir de signaler » (« *Duty to Report* ») et renforcer sa capacité à reconnaître, signaler et réagir face à des cas où l'on soupçonne de la maltraitance. *Le rôle des écoles dans le maintien de la sécurité des enfants* a été conçu pour mettre à la disposition de TOUT le personnel des écoles les informations et les compétences nécessaires pour reconnaître les cas de maltraitance potentiels et savoir quoi faire si l'on soupçonne qu'un enfant est maltraité.

Note aux animateurs

Étant donné la difficulté et la complexité du thème de la maltraitance des enfants, nous vous recommandons de regarder et de commenter la vidéo en groupe plutôt qu'individuellement. Les lignes directrices fournies ont pour objet de faciliter l'approche pour :

- renforcer les messages clés;
- clarifier la compréhension;
- encourager la discussion;
- favoriser davantage le dialogue ou le passage à l'action.

En tant qu'animateurs, vous avez un rôle essentiel pour donner un ton positif à la rencontre, qui encouragera le personnel à gagner confiance en lui et à renforcer ses compétences. Nous vous remercions d'avoir accepté de prendre le temps de vous assurer que l'ensemble de votre personnel se sente capable de faire les bons choix pour préserver la sécurité de nos enfants.

Lignes directrices pour l'animateur

- Téléchargez un exemplaire de ce guide. Avant d'en faire plusieurs copies, personnalisez la dernière section sur les **Ressources d'appui** en y ajoutant les ressources et les coordonnées spécifiques à votre conseil scolaire ou à votre région.
- Visualisez la vidéo à l'avance, de façon à vous familiariser avec ses messages clés. Si vous pensez que le personnel risque de vous poser plusieurs questions difficiles après avoir vu la vidéo, vous pouvez inviter un représentant de Children's Services. Vous pouvez aussi choisir de convier une personne-ressource de votre conseil scolaire, un représentant de votre service de police local ou encore un agent de la GRC.
- Si vous ne connaissez pas l'histoire de Sheldon Kennedy, lui-même victime d'abus sexuel alors qu'il était mineur, ni son cheminement vers la guérison et son travail inspirant en faveur de la défense des droits de l'enfant, vous pouvez regarder cette [Vidéo](#).
- Prévoyez une heure minimum pour visionner et discuter de la vidéo *Le rôle des écoles dans le maintien de la sécurité des enfants*. Elle dure 25 minutes.
- Bien que la vidéo soit divisée en plusieurs sections, nous vous recommandons de la regarder en entier et d'en discuter ensuite. Les membres du personnel pourront parfois trouver la réponse à leurs questions initiales plus tard dans la vidéo, puisque les messages clés énoncés au départ sont renforcés tout au long de la vidéo.
- Bien que la vidéo et la discussion mettent principalement l'accent sur les compétences et les connaissances requises pour mieux reconnaître, signaler et réagir face à un cas soupçonné de maltraitance, soyez conscient que ce sujet peut provoquer des réactions émotionnelles. Il serait probablement souhaitable que vous informiez le personnel au préalable du fait que ce thème sera le sujet de discussion principal de la prochaine réunion.
- Selon votre contexte et selon les besoins de votre personnel, faites une introduction brève mais réfléchie. Afin d'aider tout le personnel à se sentir capable et plus confiant pour reconnaître et signaler les cas soupçonnés de maltraitance, il est important de donner un ton positif, sans porter de jugements. Assurez-vous que les personnes qui ressentent le besoin de faire une pause parce qu'elles se sentent mal à l'aise avec le sujet puissent le faire à tout moment. Prendre soin de soi est essentiel.
- Distribuez ce guide avant de visualiser la vidéo, de façon à ce que les participants puissent prendre des notes s'ils le souhaitent.
- Après la discussion, concluez la réunion en remerciant le personnel d'avoir pris le temps d'en apprendre davantage sur ce sujet difficile mais important de la maltraitance des enfants.

Reconnaître les différents signes et cas de maltraitance

NOTES

Messages clés

- C'est votre obligation légale de signaler à Children's Services les enfants que vous croyez être victimes de maltraitance.
- Il existe 4 principaux cas de maltraitance des enfants :
 - Négligence – lorsque les besoins de base de l'enfant ne sont pas comblés, par exemple : on ne s'occupe pas adéquatement de lui ou il ne reçoit pas les soins médicaux nécessaires.
 - Maltraitance physique – lorsque l'enfant présente une blessure sérieuse résultant de l'usage délibéré de la force.
 - Sévices sexuels – lorsque l'enfant est indûment exposé à des contacts, activités ou comportements sexuels et/ou à toute forme d'exploitation sexuelle.
 - Maltraitance émotionnelle – lorsque les actes ou l'absence d'actes de la part de la personne responsable de l'enfant affectent le fonctionnement affectif et mental ou le développement de l'enfant. Exemples : menaces inappropriées, rejet, exposition à de la violence familiale ou à l'abus de substances chronique.
- Les élèves peuvent présenter des signes révélant une maltraitance physique ou émotionnelle. Il est fort probable que vous remarquiez plus d'un signal d'alerte sur une période donnée.
- Les événements traumatiques, tels que les sévices ou la négligence, peuvent entraîner un stress toxique. Ce stress peut endommager les circuits cérébraux et entraîner des difficultés à vie, tant au niveau de l'apprentissage et de la mémoire que dans la capacité à établir des relations positives avec les autres et à maîtriser ses émotions.

Thèmes de discussion possibles

1. Avez-vous besoin de clarifier certaines informations concernant les différents signes ou cas de maltraitance? Où pouvons-nous trouver davantage d'informations, si nécessaire?
 - [Children's services](#)
2. Si le comportement ou les résultats d'un élève nous préoccupent (et que nous ne sommes pas certains qu'il s'agit d'un cas de maltraitance), qui devons-nous consulter dans notre école?

3. Quel est notre degré de connaissance actuel sur les conséquences d'événements traumatiques sur le développement social, affectif et intellectuel des élèves? Devons-nous en parler davantage?

NOTES

Ressources supplémentaires

- [The Supporting Every Student Learning Series](#) : fournit des informations sur les pratiques basées sur la recherche et les preuves au moyen de présentations de type « TED Talk », de guides de discussion ainsi que de liens pour obtenir plus d'informations. Les sujets incluent : le cerveau en développement, l'approche globale de l'école envers le bien-être, l'apprentissage social et affectif, le soutien des jeunes LGBTQ, l'aide aux réfugiés syriens, les pratiques tenant compte des traumatismes.
- Alberta Education : introduction aux pratiques tenant compte des traumatismes dans les écoles. Inclut une vidéo de 5 minutes et un guide de discussion. Propose des [liens](#) vers plusieurs excellentes ressources.
- [How Brains are Built: Core Story of Brain Development](#) : excellente vidéo de 4 minutes. De nombreuses autres ressources sont disponibles sur ce site de l'Alberta Family Wellness Initiative.
- [Developing Child at Harvard University](#) : excellents comptes rendus de recherche et vidéos de 3-4 minutes expliquant l'architecture du cerveau et les conséquences du stress toxique.
- [National Child Traumatic Stress Network](#) : grande variété de ressources pour aider à comprendre l'impact des traumatismes subis dans l'enfance et les stratégies de soutien. Section spéciale pour les écoles.
- Excellente présentation « [TED Talk](#) » de 10 minutes sur les conséquences des expériences négatives vécues pendant l'enfance :

davantage de questions pourrait être utile? En quoi poser des questions ouvertes et chercher à obtenir plus de détails différents? En quoi rassembler plus d'informations peut appuyer le travail de Children's Services dans leurs efforts pour mieux évaluer la situation?

- Voici des exemples de questions ouvertes :
 - Raconte-moi davantage...
 - Qu'est-ce qui est arrivé? / Que se passait-il quand...
 - Dis-moi comment...
 - Décris-moi ce qui se passait quand...

Scénario type : Vous remarquez un bleu sur un enfant. Vous dites : « Je vois que tu as un bleu. Qu'est-ce qui est arrivé? » L'enfant vous répond : « Papa m'a tapé ». Vous enchaînez en disant : « Raconte-moi ce qui se passait lorsqu'il t'a tapé ». Si l'enfant vous dit qu'il s'amusait à se bagarrer avec son papa, et que vous n'avez eu aucun autre signal d'alerte, il n'y a pas de raison de soupçonner un cas de maltraitance. Par contre, si l'enfant vous répond que son papa l'a frappé parce qu'il était en colère, vous n'avez pas besoin de chercher à obtenir plus de détails. Continuez à écouter si l'enfant poursuit et se confie à vous. Signalez vos préoccupations tout de suite après à Children's Services et consignez par écrit votre dialogue avec l'enfant.

Note : Il peut être opportun à ce moment-là de discuter du fait que toute mesure disciplinaire et pratique culturelle doit être conforme aux lois albertaines.

SECTION
4

Que faire lorsqu'un enfant révèle qu'il est maltraité

NOTES

Messages clés

- Restez calme. Votre réaction initiale est importante car elle fait partie du cheminement de l'enfant vers la guérison.
- Écoutez; croyez; ne jugez pas.
- Rassurez l'enfant et dites-lui que vous en parler était la bonne chose à faire.
- Expliquez à l'enfant que vous allez devoir en parler à quelqu'un qui pourra l'aider. Ne faites aucune promesse que vous ne pourrez pas tenir.
- Consignez par écrit dès que possible les mots de l'enfant et vos observations.
- Prévenez votre direction d'école. Elle peut vous aider dans le processus de signalement et doit être au courant afin d'assurer le suivi, si nécessaire.

Pour signaler la maltraitance soupçonnée d'un enfant :

- Calgary : 403-297-2995
- Edmonton : 780-422-2001
- Numéro sans frais en Alberta: 1-800-638-0715
- Votre région :

Thèmes de discussion possibles

1. Avez-vous besoin de clarifier certaines informations concernant ce que vous devez faire si un enfant révèle qu'il est maltraité? Où pouvons-nous trouver davantage d'informations, si nécessaire?
 - [Children's services](#)
 - [Centre Canadien de Protection de l'Enfance](#) : ce site offre d'excellentes ressources pour le personnel enseignant et les parents. Vous pouvez vous rendre tout en bas de la page sur *Les abus pédosexuels : ça vous concerne*, pour obtenir plus d'information sur la façon de reconnaître le dévoilement d'un abus sexuel et de soutenir les enfants dans ce processus.

SECTION
5

Questions les plus fréquemment posées à propos du signalement d'un cas de maltraitance

NOTES

Messages clés

- Vous n'avez pas besoin d'une autorisation pour signaler un cas de maltraitance et personne ne peut vous empêcher de le faire. Vous pouvez vous faire appuyer par un collègue lorsque vous faites un signalement à Children's Services.
- Il est important de tenir votre direction d'école informée du signalement afin qu'elle puisse assurer le suivi, si nécessaire.
- Assurez-vous d'avoir les données démographiques de l'enfant à portée de main lorsque vous appellerez, afin de pouvoir fournir ses coordonnées. Children's Services vous posera des questions sur le contexte actuel de l'enfant afin d'évaluer la nécessité de lui fournir de l'aide ou une protection, et pour s'assurer qu'il puisse accéder à toutes les ressources disponibles; répondez du mieux que vous pouvez.
- L'identité de la personne faisant le signalement à Children's Services restera toujours confidentielle.
- Il est possible de rappeler pour se renseigner sur l'avancement d'un dossier. Afin de respecter le droit à la confidentialité de la famille, Children's Services ne pourra fournir qu'un nombre limité d'informations.

Thèmes de discussion possibles

1. Avez-vous besoin de clarifier certaines informations concernant ce que vous devez faire pour signaler un cas soupçonné de maltraitance à Children's Services? Où trouver davantage d'informations, si nécessaire?
 - Children's Services :
 - [What Happens When I Call?](#)
 - [Help for children and families](#)

Il peut être opportun à ce moment-là de discuter du protocole/des procédures spécifiques à votre conseil scolaire. Vous pouvez, par exemple, discuter du processus à suivre si les parents interrogent l'école après qu'un signalement a été fait auprès de Children's Services.

Prendre soin de soi et créer des environnements d'apprentissage bienveillants et sécuritaires

NOTES

Messages clés (prendre soin de soi)

- Prendre soin de vous est essentiel :
 - Soyez vigilants et sachez repérer les signes de stress.
 - Tout en respectant les impératifs de confidentialité, racontez ou discutez de la situation avec un ami, un collègue, un conseiller pédagogique ou un membre de l'administration.
 - Si les signes de fatigue liés à l'empathie persistent après deux ou trois semaines ou si vous êtes aux prises avec une expérience traumatique non résolue, cherchez du soutien auprès d'un professionnel spécialisé en matière de traumatismes. Demandez à votre direction ou superviseur quels sont les services auxquels vous pouvez avoir accès.

Thèmes de discussion possibles

1. Discutez des signes de stress et des stratégies saines pour réduire ce stress et préserver votre équilibre. [The Canadian Mental Health Association](#) offre plus d'information sur les façons d'identifier et de gérer le stress. Vous connaissez peut-être d'autres ressources de qualité dans votre région. Assurez-vous que votre personnel sait comment accéder à des ressources par l'intermédiaire de votre conseil scolaire et grâce à son régime d'avantages sociaux.

Messages clés (créer des environnements d'apprentissage accueillants, bienveillants, respectueux et sécuritaires)

- Soyez accessibles. Montrez à vos élèves que vous vous souciez d'eux.
- Encouragez les comportements positifs en établissant des routines toujours prévisibles et en définissant vos attentes de manière claire et juste.
- Gardez un esprit ouvert. Vérifiez vos hypothèses, observez et soyez réceptifs.
- Enseignez à **tous** vos élèves la différence entre une relation saine et une relation malsaine et comment demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

Thèmes de discussion possibles

1. Quelles stratégies pouvons-nous utiliser pour créer des relations positives avec nos élèves et favoriser des environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants?
2. Quelles stratégies pouvons-nous utiliser pour promouvoir des relations saines et des comportements positifs entre les élèves dans notre environnement d'apprentissage?
3. Les élèves sont-ils activement impliqués et fidèles aux objectifs des programmes d'études [Santé et préparation pour la vie \(M à 9\)](#) ou [Carrière et vie](#), afin d'acquérir des compétences et des connaissances leur permettant d'avoir des relations saines, de reconnaître les situations d'abus et de savoir chercher de l'aide?
4. Devons-nous créer plus d'occasions de parler ou de renforcer les compétences du personnel dans ce domaine? Existe-t-il dans notre école des pratiques, ou pourrions-nous établir des priorités, pour :
 - renforcer la confiance du personnel au niveau du signalement d'un cas soupçonné de maltraitance? (voir le « Devoir de signaler » ou « *Duty to Report* » dans le *Child Youth and Family Enhancement Act*)
 - nous assurer que les environnements d'apprentissage soient accueillants, bienveillants, respectueux et sécuritaires, tel que requis par le School Act?

Ressources supplémentaires

- [The Supporting Every Student Learning Series](#) : fournit des informations sur les pratiques basées sur la recherche et les preuves au moyen de présentations de type « TED Talk », de guides de discussion ainsi que de liens pour obtenir davantage d'information. Les sujets incluent : le cerveau en développement, l'approche globale de l'école sur le bien-être, l'apprentissage social et affectif, l'aide aux réfugiés syriens, les pratiques tenant compte des traumatismes.
- [Alberta Education](#) : informations, ressources et liens concernant les environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants, l'apprentissage social et affectif, l'approche globale de l'école envers le bien-être, le renforcement du comportement positif et les pratiques tenant compte des traumatismes.
- [CASEL](#) : organisme collaboratif pour l'apprentissage académique, social et affectif.
- [Centre canadien de protection de l'enfance](#) : excellentes ressources pédagogiques, notamment le programme « Enfants avertis ».

NOTES

Ressources d'appui

- Pour signaler un cas soupçonné de maltraitance :
 - Calgary : 403-297-2995
 - Edmonton : 780-422-2001
 - Numéro sans frais en Alberta : 1-800-638-0715
 - Votre région :
- *Alberta Family Violence Information Line* : ligne d'information sans frais :
 - 310-1818 : Aide disponible 24 heures sur 24, sans frais, à travers la province, dans plus de 170 langues.
- *Alberta Child Advocacy Centres* :
 - *Calgary and area Child Advocacy Centre* (Calgary et Sud de l'Alberta) : 403-428-5300
 - *Zebra Protection Centre* (Edmonton et Nord de l'Alberta) : 780-421-2385
 - *Central Alberta Child Advocacy Centre* (Red Deer) 587-272-2233
 - *Caribou Child and Youth Centre* (Grande Prairie) : 780-814-7223
- Votre [Alberta Sexual Assault Centre](#) local
- Personnes-ressources de votre conseil scolaire :
 -
 -

Lois & politiques de votre conseil scolaire

- [Child, Youth and Family Enhancement Act](#)
- [Protection of Sexually Exploited Children Act](#)
- Politiques de votre conseil scolaire :
 -
 -

Soutien en santé mentale

- *Mental Health Helpline*, ligne sans frais en Alberta : 1-877-303-2642
- Ressources dans votre district ou région :
 -
 -